

CORPO CLIP

Le bulletin des bibliothécaires professionnels du Québec

No 97 Septembre - Octobre 1990

Résultats du questionnaire d'évaluation du Corpo Clip

L'équipe du Corpo Clip procède présentement à la compilation des réponses du questionnaire d'évaluation qui avait été envoyé à tous les membres de la Corporation au mois de juillet dernier. Près de 100 personnes ont répondu à l'appel lancé par le comité; à ces dernières un gros merci.

Soyez assurés que vos opinions et suggestions nous seront des plus précieuses. Dans le prochain numéro de Corpo Clip, nous vous dévoilerons les résultats de ce questionnaire. D'ici là, bonne lecture et encore merci pour votre collaboration.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip

Josée Saint-Marseille, présidente
Daniel Boivin
Renée Dumas
Danielle Fleury
Sylvie Héту
Sylvie Roy
Louise Tousignant

307 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 320
Montréal (Québec) H2X 2A3
Tél: (514) 845-3327 - Fax: (514) 845-1618

Corpo Clip est saisi et mis en page par:
Créations VMC Enr.

Dans ce numéro:

	Page
Questionnaire	1
Éditorial	2
Clip Humour	3
Dossiers et nouvelles	4
Nouvelles technologies	7
De nouveaux horizons	9
À l'agenda	11
Nouvelles des comités	12

ISSN 0843-140X

Supplément à la revue *Argus*

En provenance des régions...



L'hiver dernier, nous avons mis de l'avant la chronique «En provenance des régions», soit quelques lignes sur des projets et réalisations de collègues en régions ou de Montréal et ses environs.

Cette chronique nous semble toujours des plus intéressantes, toutefois les collaborateurs se font rares... Allez, mettez votre modestie de côté et écrivez-nous quelques lignes. Vous saurez intéresser plusieurs collègues, soyez-en certains! Nous attendons votre texte. ■

L'équipe du Corpo Clip

**Le comité Argus à la recherche
de nouveaux membres**

Le comité de la revue Argus recherche des personnes possédant des habiletés en rédaction et révision de textes. L'implication dans ce comité sera certes enrichissante. Joignez-vous au comité dès maintenant. Pour ce faire, communiquez avec la CBPQ.

«Relecteur - Relectrice» recherché(e)

Le comité Corpo Clip est à la recherche d'un(e) membre pour la révision des textes du Corpo Clip, soit environ 5 fois l'an. Le rôle de cette personne se veut fort important pour l'équipe de Corpo Clip qui s'efforce d'offrir un produit de qualité aux membres de la CBPQ. Joignez-vous à l'équipe!



ÉDITORIAL

par Richard Boivin



Richard Boivin

La formation professionnelle: un outil de développement essentiel!

L'évolution de la bibliothéconomie et des sciences de l'information oblige de plus en plus des bibliothécaires à se tenir à jour afin de mieux remplir leur rôle en fonction de la progression des besoins de leurs clientèles. Afin d'accroître la qualité de nos inter-

ventions auprès de celles-ci, nous innovons cette année en nous associant à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, pour vous présenter un programme de formation riche en contenu et à prix concurrentiels.

Le programme que vous venez de recevoir vous propose trois concepts différents et indépendants:

- 1) Des activités d'une journée qui vous offrent l'occasion de mettre à jour vos connaissances;
- 2) Deux séminaires intensifs de trois jours pour apprendre à développer vos habiletés professionnelles;
- 3) Un cours d'une durée approximative de quarante heures, offert à raison d'une journée par semaine qui donne aux bibliothécaires d'expérience, l'occasion d'acquérir une connaissance en informatique documentaire.

Le contenu de ce programme a été élaboré, d'une part, à partir des attentes formulées par des employeurs et, d'autre part, en donnant suite aux demandes émises par les participants au dernier congrès. Pour y répondre nous avons eu recours à l'expertise des professionnels du milieu documentaire et à des firmes-conseil en communication et ressources humaines. Dans le cas des deux séminaires, nous avons choisi de mettre l'accent sur deux composantes majeures de la fonction du bibliothécaire, soit la gestion du personnel dans toute sa complexité et l'implantation des nouvelles technologies.

Prenez connaissance de l'ensemble du programme et planifiez dès maintenant votre calendrier de formation 1990-1991. ■

CLIP HUMOUR



par Danielle Fleury

Offre d'emploi

Poste: rédacteur (trice) de chronique pour un bulletin professionnel renommé, à grand tirage, en route vers son apogée glorieuse.

Lieu de travail: universel

Qualifications requises:

- faire partie de la Corpo (envoyez votre chèque dès aujourd'hui);
- avoir l'irrépressible volonté de faire un fou (une folle) de soi, 5 fois par année - ce qui exclut, bien entendu, les «partys» de Noël du bureau, vos sorties avec votre mère, votre «string» sur les plages d'Old Orchard et toute autre occasion analogue, compte tenu que vous n'en ratez pas une;
- faire preuve de PUNCTUALITÉ dans l'envoi de vos articles, ce qui ferait plaisir à Régine et récompenserait l'angélique patience de Josée Saint-Marseille (et puis, ça ferait changement, quelqu'un de PUNCTUEL);
- aimer discuter de tout ce qui touche de près ou DE LOIN à la bibliothéconomie. Après tout,

qu'est-ce que vous croyez, c'est pour travailler à la Corpo!

En effet, notre belle association est à la recherche d'un ou d'une remplaçante pour la chronique **Clip humour**, à partir de janvier prochain (la «fatigante» doit nous quitter, enfin). Évidemment, vous ne seriez pas obligé(e) de faire comme elle, une fois suffit! La Corpo a déjà donné, merci. Ce que ça ferait du bien, de travailler avec quelqu'un d'un peu plus sérieux, un peu moins tête heureuse, plus..., moins..., en tout cas, vous voyez un peu. N'êtes-vous pas cette personne que nous appelons de tous nos vœux? Dans ce cas, appelez-nous, à la Corpo.

Rémunération: il y a un charmant lecteur que j'aime beaucoup qui a suggéré de hausser le salaire de la rédactrice actuelle. Je le remercie et l'embrasse avec effusion (n'en déplaise à Raymond!). Cependant, il n'y a aucun salaire rattaché au poste (arrêtez donc de penser juste à l'argent). Votre récompense sera la joie de vos lecteurs (optimiste, va!) et la reconnaissance de Régine (optimiste, va!).

Allez, on vous attend. ■

HUMOUR

«Drôles de bibliothèques !»

Deux bibliothécaires françaises, après douze ans de fouilles dans des livres, albums illustrés et films, espérant trouver des images de bibliothécaires autres que celles de «bonshommes chauves ou de vieilles filles acariâtres portant chignon et lunettes», présentent le résultat de leurs investigations dans un livre intitulé Drôles de bibliothèques !

Entre autres, les auteures ont constaté que s'il est Américain et de plus auteur de romans policier, le romancier connaît parfaitement le décor des bibliothèques publiques, et cette familiarité le

rend généralement moins sévère que le Français. En outre, en examinant les portraits des bibliothécaires, les auteures notent que «la vieille croyance qui veut que la bibliothèque soit le refuge d'êtres disgraciés par la nature», s'estompe. Ces exemples plus flatteurs viennent là encore surtout des États-Unis où la bibliothèque fait partie du décor quotidien, autant que le bureau de poste ou le hall de gare.

Aussi on souligne que dès le début des films parlants, vers 1930, les plus belles vedettes d'Hollywood incarnent des rôles de bibliothécaire. Les auteures soulignent qu'elles deviennent «objets de désir», «détective», «femme d'action», «aventureuse». Bref, encore plusieurs citations et observations des bibliothécaires à découvrir dans *Drôles de bibliothèques*, Édition du Cercle de la librairie, 286 pages. ■



DOSSIERS ET NOUVELLES

par Louise Tousignant, Régine Horinstein et Josée Saint-Marseille

1 - Nominations

- Josée Schepper, autrefois bibliothécaire en chef à l'ICIST-CNRC, a été nommée récemment directrice des bibliothèques scientifiques de l'Université de Montréal.
- Alain Roberge a été nommé le 15 août dernier, directeur de la bibliothèque du Collège Jean-de-Brébeuf. Il était auparavant au Cégep de Rivière-du-Loup à titre de S.M.T.E.
- Céline Amotte, directrice des services documentaires chez Martineau Walker, bureau d'avocats, donnera cet automne un cours sur les bibliothèques spécialisées dans le cadre du programme de maîtrise en bibliothéconomie à l'EBSI.
- Louise Labory, vice-présidente de la CBPQ, a été nommée le 16 juillet dernier, directrice du Service Loisirs et Culture à Ville d'Anjou.
- Elda Pierosara, dont nous annonçons la nomination en avril au Centre d'information spécialisé chez Bell-Northern Research, y travaille à titre de spécialiste en information et non comme directrice.
- Diane Mittermeyer a été promue au rang de professeure agrégée le 1er juin 1990. Elle s'est jointe au personnel enseignant de l'École supérieure de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université McGill en 1980 à titre de chargée de cours. En 1984, elle a été promue au rang de professeure adjointe. Son domaine de recherche est principalement l'administration des bibliothèques publiques.
- Marie-Josée Benoit a été nommée directrice de la bibliothèque de La Prairie en remplacement de Sylvie Dion actuellement en congé de maternité.
- Madeleine Laliberté a été élue à la Commission d'administration de l'Université Laval pour la période de 1990-92.
- Hélène Arseneau a été nommée directrice générale de la BCP de l'Outaouais. Elle était auparavant bibliothécaire à la BCP des Laurentides. Elle est entrée en fonction le 19 septembre dernier.

2 - Erratum

Texte des conférences du congrès 1990 - Le texte de Monsieur Gilles Cossette «Les analyses coût-bénéfices...» coûte 3,30 \$ et non 0,70 \$.

3 - Décès

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Lefebvre dont les funérailles ont eu lieu le 29 août dernier à Québec. Nos sincères condoléances à son fils, M. Gilbert Lefebvre et à sa famille.

4 - Nouvelles publications au centre de documentation de la CBPQ

«Guide de rédaction bibliographique», Danielle Thibault, Bibliothèque nationale du Canada, 1989.

«L'information, une ressource à partager - 20 années d'expérience au CRDI», Éditeur Shahid Akhtar.

«Prévenir ou guérir: actes du colloque sur la conservation des collections», CREPUQ.

«The writing and publishing program 90-91», Simon Fraser University BC.

5 - Marianne Scott reçoit un doctorat honorifique

L'Université Laurentienne de Sudbury (Ontario) a décerné à Marianne Scott, Directeur général de la Bibliothèque nationale du Canada, un doctorat ès lettres honoris causa. Elle a reçu son diplôme au cours d'une cérémonie spéciale de collation des grades tenue le 26 mai et à l'occasion de laquelle, elle a prononcé une allocution de circonstance.

6 - Changements de carrière pour les bibliothécaires

Le professeure Marlène Giguère de l'Université Concordia mène actuellement une étude sur les bibliothécaires qui ont changé de carrière. L'un des principaux objectifs est de trouver les compé-

tences liées à la bibliothéconomie qui sont le plus facilement transposables dans d'autres contextes d'emplois. Quiconque veut se recycler dans un autre domaine doit d'abord et avant tout identifier avec soin des aptitudes personnelles et professionnelles. L'étude devrait permettre de pointer l'étendue et la variété des compétences acquises par les bibliothécaires au cours de leur formation en bibliothéconomie et en sciences de l'information et grâce à leur expérience professionnelle dans ce domaine. Elle mettra en lumière un certain nombre d'autres carrières envisageables pour ce groupe de professionnels.

Si vous êtes vous-même un ou une bibliothécaire travaillant en milieu autre que celui de la bibliothéconomie et que vous souhaitez participer à cette étude, veuillez communiquer avec:

Professeure Marlène Giguère
Université Concordia
Programme de bibliothéconomie
7079, ave Terrebonne
Montréal (Québec)
H4B 1E1
(514) 848-2525

7 - Bibliothécaires - Consultants

Le Centre de développement des bibliothèques de la Bibliothèque nationale du Canada prépare présentement un répertoire automatisé de bibliothécaires-consultants canadiens afin de répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui lui sont adressées à ce sujet, tant par des bibliothèques que par d'autres organismes.

Le Centre sollicite donc votre collaboration afin d'être en mesure de donner des renseignements exacts et actuels. Si ce n'est déjà fait, veuillez nous communiquer le nom de votre compagnie et (ou) de votre agent de liaison, vos adresses postale et électronique, vos numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que des renseignements concernant votre spécialisation, votre disponibilité (temps plein ou partiel) et votre mobilité. Adressez-vous au:

Centre de développement
des bibliothèques
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4
ENVOY: OONL.LDC
Téléphone: (613) 995-8717; 996-7820
Télécopieur: (613) 996-7941,
a.s.: CDB/LDC

8 - Subventions

- La firme Micromedia Limited de Toronto s'est vu octroyer deux subventions par Approvisionnement et Services Canada pour le compte d'Énergie, Mines et Ressources Canada. La première, au montant de 424 000 \$, servira à la collecte, au catalogage, à l'indexation et à l'analyse de la documentation canadienne sur la recherche et le développement énergétiques tandis que la seconde, au montant de 103 000 \$, permettra l'indexation et l'analyse de la documentation canadienne sur la technologie minière et sur le traitement des minéraux.
- Depuis la mise en vigueur du Programme national d'alphabétisation, en septembre 1988 par le Secrétariat national à l'alphabétisation, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, plusieurs institutions canadiennes et québécoises ont pu profiter de certaines subventions afin de concrétiser leur initiative. Dans l'optique de l'élaboration de matériel didactique, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec a reçu une subvention de 146 790 \$, afin d'élaborer de la documentation française sur l'alphabétisation ainsi que des programmes de formation des tuteurs. Dans le cadre de l'amélioration de la coordination et d'échange d'information, la Metro Toronto Reference Library a reçu une subvention de 499 999 \$ pour lui permettre d'instituer un centre de documentation de langue anglaise sur l'alphabétisation. Enfin, dans un troisième volet, soit celui de l'accroissement de la sensibilisation du public, Radio-Québec a reçu une subvention de 60 000 \$ afin de produire une émission-pilote de trente minutes sur l'alphabétisation.
- Dans le cadre du Programme d'aide aux équipements culturels, la ministre Lucienne Robillard du ministère des Affaires culturelles a annoncé l'attribution d'une subvention de 55 000 \$ pour la région de l'Outaouais, dont 11 200 \$ iront à la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais pour l'amélioration de ses bibliothèques affiliées dans la MRC Pontiac.
- L'Université McGill partagera avec la Bibliothèque nationale du Canada, l'Université de Toronto, l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de l'Alberta et l'Université Laval, un octroi de 875 000 \$ de la fondation Andrew W. Mellon de New York dans le cadre d'un programme de préservation des livres.

Une partie de cette subvention servira à mettre sur pied un registre national de livres microfilmés. Cette banque de renseignements permettra d'éviter une duplication de livres déjà microfilmés par une autre bibliothèque.

9 - Des nouvelles du Canadian Library Association

C'est sous le thème «Libraries exploring the myths, rediscovering the magic» que s'est déroulée la 45e conférence annuelle du CLA, du 13 au 17 juin 1990, à Ottawa. Plusieurs événements ont marqué cette semaine, dont les suivants:

- Lancement de la campagne de sensibilisation des publications gouvernementales du Canada.

Patricia Horner, Directrice du Centre d'édition du gouvernement du Canada, a procédé au dévoilement des posters et autocollants qui serviront à publiciser les publications fédérales et le Service du programme de dépôt. C'est sous le slogan «À vous d'explorer: découvrez les publications du gouvernement fédéral à votre bibliothèque» que le Service du Programme de dépôt entend démystifier et faire connaître au grand public les publications gouvernementales du Canada par le biais des bibliothèques de dépôt canadiennes.

C'est également à cette occasion qu'on a remis le Canadian Government Publishing Centre Award à Madame Elizabeth Dolan, Professeure à l'École de bibliothéconomie et science de l'information de l'Université Western, London (Ontario) en présence de Monsieur Norman Manchevsky, Imprimeur de la Reine pour le Canada. Madame Dolan enseigne les publications officielles depuis plusieurs années et s'est distinguée en publiant récemment le livre The depository dilemma: a study of the free distribution of Canadian federal government publications to depository libraries in Canada.

- Vente aux enchères destinée à venir en aide aux activités d'alphabétisation.

Sous la présidence de Marianne Scott, Bibliothécaire nationale, plus de 40 objets ont été mis aux enchères, dont les suivants: «Et tournons la page», dédié par l'auteure, l'honorable Solange Chapat-Rolland, sénatrice; première émission des timbres-poste créés en l'honneur des écrivains Archibald Lampman et Louis Fréchette; jeu Lego de la Société

canadienne des postes signé par l'honorable Harvie Andre, député. Cette soirée aura permis de recueillir 2 500,10 \$. L'organisme torontois Give the Gift of Literacy Foundation recevra 2 000 \$ tandis que le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec recevra 500 \$.

- Lancement du nouveau slogan de Statistique Canada.

C'est dorénavant sous l'expression «Sur la piste des données / Data detective» que Statistique Canada espère rejoindre en plus grand nombre des gens issus de divers milieux en quête d'information et de données précieuses.

10 - S.O.S. pour l'industrie des périodiques canadiens et québécois

Les deux coups de barre que s'appête à exécuter le gouvernement conservateur pourraient être fatals pour certains périodiques, et par conséquent, pour leurs abonnés.

Après l'entrée en vigueur du traité de libre-échange, l'abolition des tarifs postaux préférentiels conjuguée à la TPS sera sans contredit néfaste pour le monde de l'information.

En effet, le traité canado-américain, entré en vigueur le 1er janvier 1989, a mis fin au statut privilégié dont bénéficiaient les publications canadiennes vis-à-vis le fisc. Auparavant, les dépenses encourues par la publicité étaient déductibles d'impôts, si et seulement si elles étaient reliées aux revues canadiennes. Aujourd'hui, toute dépense de publicité effectuée dans une revue canadienne ou étrangère, est déductible d'impôt.

Quant à l'abolition des tarifs postaux préférentiels annoncée lors de l'entrée en vigueur de l'Accord, mais non inscrite dans ce dernier, elle aura pour effet de quasi quintupler le prix d'un périodique d'ici quatre ans. Cette mesure touche non seulement les revues commerciales mais également les revues à but non lucratif.

11 - Des vedettes de la télévision se joignent à la Bibliothèque nationale pour promouvoir la littérature canadienne

Des vedettes de sept réseaux de télévision travailleront avec la Bibliothèque nationale du Canada à promouvoir «Lisez sur le sujet», un programme encourageant la lecture d'ouvrages canadiens qui en est maintenant à sa troisième année d'exis-

tence. Les réseaux en question sont les suivants: Radio-Canada (anglais, français), CTV, Global, TV Ontario (anglais, français) et Quatre Saisons. Le groupe cible regroupe plus de trois millions d'élèves fréquentant l'école primaire à travers le Canada et la télédiffusion des messages devraient commencer au mois de juillet 1990. Les vedettes de la télévision qui présenteront les messages seront François Cartier et Arlette Cousture pour Radio-Canada. Le réseau Quatre Saisons dévoilera sous peu les noms de leurs représentants. Enfin, en collaboration avec Communications Jeunesse et le Canadian Children's Book Centre, la Bibliothèque nationale produira deux listes de livres recommandés.

12 - Tarification des services documentaires dans les universités québécoises

Les bibliothèques universitaires québécoises, regroupées au sein d'un sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, ont entrepris de donner suite aux différentes recommandations du Rapport sur la tarification des services documentaires dans les bibliothèques universitaires québécoises qui visent à harmoniser les différentes politiques en vigueur concernant la tarification des divers services offerts à leurs usagers internes et externes. Ainsi, l'entrée en vigueur concernant la non-facturation des prêts et des photocopies qu'elles s'échangent entre elles, dans leurs efforts de mise en commun et de partage de leurs ressources, a été renouvelée.

Par ailleurs, suite à l'une des recommandations du rapport, elles ont amorcé, le 1er juin 1990, la mise en application d'une nouvelle politique relative à l'uniformisation de la tarification des

transactions de prêt entre bibliothèques qui, à moins d'ententes particulières, s'appliquera à tous les prêts effectués aux bibliothèques non-universitaires québécoises, canadiennes et étrangères.

À compter de cette date, un tarif uniforme de dix (10 \$) dollars, sera facturé pour le prêt de documents. S'il y a lieu, les frais afférents au coûts des photocopies, à la reproduction de microcopies et à la transmission de documents par télécopieurs seront facturés en sus de ce tarif de base. Pour plus d'information: Onil Dupuis, Conférence des recteurs, C.P. 952, Succ. Place du Parc, Montréal (Québec) H2W 2N1. Tél.: (514) 288-8524.

13 - Liste des nouveaux membres du 12 juin au 5 septembre 1990

La CBPQ est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses 17 nouveaux membres.

CHAILLEZ, Lise	CHAREST, Nicole
COLLETTE, Barbara	DERY, Johanne
DESJARDINS, Ghyslain	FILIATRAULT, Jacques
GRENIER, André	LAFORTUNE, Diane
LEBLOND, Suzanne	LYON, Michael
MAILLE, Sylvie	MARCHAND, Guy
MERILEES, Roberta Joy	MESSELY, Maryse
PAQUIN, Francine	PICHE, Francine
PLAMONDON, Michel	

14 - Renouvellement des cotisations 1990

Au 5 septembre 1990, la Corporation compte 605 membres titulaires, 175 membres associés et 63 nouveaux membres pour un total de 843 membres. ■

NOUVELLES TECHNOLOGIES



par Sylvie Roy

L'OSI : en mouvement vers l'interconnexion des systèmes

Parce qu'aucun terminal n'est une île et qu'aucune bibliothèque ne devrait être isolée des autres, on prend davantage conscience de l'utilité de l'interconnexion des réseaux locaux, qui facilite l'échange d'informations entre les bibliothèques. (Voir la rubrique «Nouvelles technologies» des numéros antérieurs 89 et 90 du

Corpo Clip, pour de judicieuses explications sur les réseaux locaux).

Mais pourquoi devrait-on interconnecter des réseaux locaux ? Il existe au moins trois grandes raisons:

- l'évolution des méthodes de traitement de l'information;
- la décentralisation géographique des bibliothèques;

- l'évolution des services publics de télécommunication (dont la réduction significative des coûts de transmission numérique de données, à vitesse élevée).

Concrètement, on vise à promouvoir le transfert électronique des données entre les bibliothèques, à aplanir les obstacles de télécommunication qui entravent le transfert de données et à encourager la promotion, la mise en application et l'utilisation de normes uniformes.

Pour réaliser ces buts, les bibliothèques ont besoin d'équipements et de logiciels basés sur le modèle de référence d'interconnexion des systèmes ouverts (OSI). Le modèle de référence OSI, élaboré par l'Organisation internationale

de normalisation (ISO) sert de cadre de référence pour la définition des normes, appelées «protocoles», qui régissent la communication entre systèmes informatiques.

De fait, l'interconnexion est l'aplanissement de toutes les difficultés propres aux différentes technologies, ainsi qu'un ensemble de services relativement complexes, contribuant à faire comprendre l'information par des systèmes différents. D'autres protocoles de communication entre ordinateurs existent, mais les protocoles OSI sont uniques parce qu'ils proposent des normes internationales et collectives.

Le modèle OSI décrit la structure du réseau en termes de sept couches fonctionnelles:

Application	Fonctions spécialisées, telles que conversion de fichiers, courrier électronique, etc.
Présentation	Formatage et code de conversion de caractères
Session	«Négociations» et établissement d'une connexion avec un autre noeud
Transport	Transfert de données
Réseau	Routage de l'information à travers les multiples réseaux
Liaison	Pont
Physique	Transmission de données sur un canal de communication

Les protocoles informatiques définissent un ensemble de règles encadrant les communications entre ordinateurs. Comme les ordinateurs communiquent par le transfert de données, les protocoles informatiques décrivent le format des données à transférer et précisent les signaux de départ, de contrôle et de fin de transfert.

Les intervenants peuvent ainsi mettre en commun leurs ressources et échanger des données par l'intermédiaire de leur propre système, tout en préservant leur autonomie et en respectant leurs exigences propres. Ceci, même si les divers systèmes impliqués sont constitués d'une foule d'ordinateurs et de services de télécommunication différents.

À titre d'exemple d'une application des protocoles normalisés OSI, mentionne les efforts de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC), qui depuis 1980, travaille de concert avec d'autres organismes dans le but d'établir des protocoles de messagerie harmonisés en bibliothéconomie. Les principaux axes de recherche et de développement de la BNC sont :

- le protocole de prêt entre bibliothèques visant à assurer un échange et un suivi uniforme des messages entre bibliothèques participantes;
- le protocole de transfert de fichiers permettant la distribution et l'échange de fichiers bibliographiques;
- le protocole de recherche et de transfert d'information permettant la consultation de banques de données éloignées et le transfert des données bibliographiques;
- etc.

Les protocoles OSI, créés à l'intention des réseaux d'information ou des réseaux bibliographiques, sont un cadre technique essentiel au développement et à l'appropriation des nouvelles technologies par les bibliothèques. Et en collaboration avec la BNC, les réseaux électroniques basés sur l'OSI offrent de nouvelles occasions aux bibliothèques canadiennes de partager et d'utiliser leurs ressources bibliographiques respectives ainsi que d'autres services d'information. ■



par Sylvie Hétu



Sylvie Hétu

Ce mois-ci, je vous présente Marc-André Ledoux, président-directeur général d'INFORM II - MICROFOR.

Corpo Clip: Parlez-nous d'INFORM II - MICROFOR.

Marc-André Ledoux: C'est une entreprise privée québécoise basée sur le savoir-faire particulier des bibliothécaires ou des professionnels en sciences de l'in-

formation. Notre spécialité, c'est la création, la diffusion et l'utilisation de banques d'information textuelles. Nous ne nous limitons pas aux banques bibliographiques. Notre champ d'application est vaste: banques terminologiques ou juridiques, répertoires de personnes-ressources, inventaires de plan géographiques, de dessins d'ingénieurs, de documents d'archives, etc.

En fait, INFORM II - MICROFOR est synonyme d'édition électronique, de production automatisée de documents prêts à photocopier. Nous publions trois index bibliographiques: l'Index de l'actualité, qui répertorie Le Devoir, La Presse, Le Soleil et le Journal de Montréal; l'Index de la santé et des services sociaux, où l'on dépouille une quarantaine de revues dans le domaine et l'Index des affaires. Nous compilons aussi un recueil de jurisprudence conjointement avec la maison d'édition Wilson et Lafleur dont nous sommes le partenaire électronique. Et dans un avenir rapproché, nos index seront aussi disponibles sur CD-ROM.

Nous avons deux autres cordes à notre arc. Tout d'abord, le développement et la commercialisation du logiciel Edibase, logiciel de gestion de base de données utilisé par des centres de documentation, des bibliothèques, et par d'autres types d'organismes, tant ici qu'à l'étranger.

Et finalement, nous offrons toute une gamme de services documentaires: que ce soit la vente «clé en main» d'une banque de données particulière à un client ou encore la gestion d'un centre de documentation. En fait, on s'adapte et on répond aux besoins de la clientèle.

Là où certains voient une dispersion de nos énergies, nous trouvons plutôt un fil conducteur entre ces différents volets: en effet, le logiciel que nous vendons nous sert à produire les index et à offrir des banques personnalisées aux clients.

D'ailleurs le marché québécois étant limité, la diversification s'impose. C'est notre stratégie de développement. 80% des entreprises ne dépassent pas le cap des cinq ans. Nous entamons notre septième année d'existence. Tirez vos conclusions!

Pour arriver à faire ce travail, nous employons actuellement une vingtaine de personnes, dont environ dix bibliothécaires diplômés, donc 50% de notre personnel, ce qui est énorme.

Comme je l'ai mentionné au début, c'est une entreprise privée, évidemment axée sur la recherche du profit. Je dois préciser que nous ne jouissons d'aucune subvention.

CC: Et vous en êtes le PDG ?

MAL: Eh oui! Je dirige l'ensemble de l'entreprise dans tous ses aspects. On peut diviser cette tâche en plusieurs catégories: la direction stratégique, c'est-à-dire décider quels produits on doit développer, à quels marchés s'attaquer, etc.; la direction opérationnelle: par exemple, développer Edibase, identifier les besoins d'un client particulier, traduire ceux-ci en processus intelligibles pour les programmeurs, aller chercher la réaction des usagers, bien définir les méthodes de travail, etc.; puis la gestion administrative, qui comprend le recrutement et la gestion du personnel (soutien, contrôle, répartition des tâches), le système de comptabilité, la gestion des équipements, etc.

CC: Et qu'est-ce qui est nécessaire pour être un bon PDG ?

MAL: Tout d'abord, être polyvalent et bon en tout, du moins théoriquement. Dans mon cas, par exemple, je n'étais pas expert en comptabilité, je n'avais jamais non plus fait de plan d'affaires. Il m'a donc fallu apprendre parce que j'ai eu à discuter avec des banquiers, avec des investisseurs. En fait, à chaque étape du développement d'une entreprise, on a une faiblesse. Savoir l'identifier et la reconnaître, c'est déjà la moitié de la solution. On n'a pas besoin de tout apprendre en même temps. Ça vient à mesure. Mais il faut toujours conserver ce désir d'apprendre constamment. Pour partir en affaires, ça prend une masse critique de connaissances, si on attend de tout savoir sur tout, ce ne sera jamais le moment.

Savoir jouer au go, le jeu de stratégie chinois, aide aussi. Dans la vie, il faut considérer deux choses: premièrement où aller, ce que j'appellerais la philosophie. C'est ce qui permet d'avoir une vision, de trouver la direction dans laquelle on veut aller. Celle-ci est constante, du début à la fin. La deuxième chose, c'est la stratégie, ou comment arriver à notre but. Pour moi, l'objectif c'est que mon entreprise devienne autonome, comme un enfant. La possibilité de partir constitue mon critère de succès.

Il faut évidemment avoir une compétence, une expertise solide et pointue dans un domaine précis. Ça prend également beaucoup de patience: c'est comme les enfants, ce sont les vingt premières années qui sont les pires. Avoir un petit côté rhinocéros, c'est utile. Ce que je veux dire c'est qu'il faut avoir la couenne épaisse, être capable de prendre des coups. La loi de Murphy, c'est vrai et c'est même pire que ça. Donc, le sang-froid est de rigueur. Il faut aussi ne pas trop se prendre au sérieux, relativiser. Beaucoup d'autres choses sont plus valables que de diriger une entreprise. Je ne perds jamais de vue qu'entendre Maria Callas chanter La Norma de Bellini ou qu'écouter la Neuvième symphonie de Beethoven, c'est plus beau que de diriger une entreprise.

CC: Rencontrez-vous des problèmes particuliers dans votre travail ?

MAL: Je ne peux passer sous silence la concurrence déloyale du gouvernement. Par là, j'entends l'existence de sociétés para-gouvernementales qui ont été mises sur pied et équipées avec des fonds publics. Ces sociétés offrent les mêmes services qu'INFORM II - MICROFOR et visent le même marché. De plus, elles continuent à recevoir des sommes importantes en subventions. Se heurter à une telle concurrence

pour une entreprise comme la nôtre, c'est un gros problème. Nous devrions tous partir du même point quand nous faisons des offres de service aux clients.

Le recrutement de bibliothécaires est aussi un aspect difficile. Je téléphone à la Corporation, je téléphone aux écoles de bibliothéconomie. Mais je souhaiterais l'existence d'une structure centralisée où tout serait regroupé. D'ailleurs, quand j'ouvre mon courrier et que j'y vois des curriculum vitae, ça me met de bonne humeur pour la journée. Avis aux intéressés! J'ai besoin de professionnels qui maîtrisent la micro-informatique et le traitement de texte et qui ont le goût du risque. Cependant, la formation en bibliothéconomie a souvent été axée sur le secteur public ou para-public. Et les bibliothécaires acquièrent ainsi une «vision secteur public».

Comme représentant des diplômés au sein du Comité des études de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, j'essaie d'insister sur l'évolution de la profession. On ne peut plus passer à côté des nouvelles technologies: CD-ROM, reconnaissance optique des caractères, photocomposition sur ordinateur, etc. On ne peut plus passer à côté non plus du fait que ces technologies s'appliquent aussi: en-dehors des «bibliothèques» (au sens traditionnel). Pour les spécialistes de l'information que nous sommes, les opportunités sont énormes. Nous sommes les mieux placés pour concevoir et gérer les banques terminologiques et juridiques, les banques de dessins d'ingénieurs, de décisions de greffiers, etc. Il faut prendre notre place et montrer qu'on est des professionnels, pas seulement le dire. De Gaulle disait: «La réalité des faits est beaucoup plus importante que les bonnes intentions et les sentiments».

Ça me choque, cette insistance sur les aspects «non-traditionnels» du métier de bibliothécaire. Je trouve que ça les marginalise. On devrait plutôt s'attarder à la substance du travail de bibliothécaire: identifier, repérer, sélectionner, organiser, mettre en forme, indexer, résumer, informatiser, diffuser. Et ce savoir s'applique à tout type d'information. Le travail que je fais est normal. Ce qui est anormal, c'est de limiter le bibliothécaire à un seul type d'applications.

CC: Comment en êtes-vous venu à lancer INFORM II - MICROFOR ?

MAL: Après l'obtention de ma maîtrise en bibliothéconomie, je suis devenu directeur du développement des banques de données chez Informtech, qui n'existe plus maintenant mais

qui était alors un centre québécois de banques d'information scientifique et technique. Plus concrètement, je m'occupais des relations avec les producteurs de banques de données et je faisais le lien avec les programmeurs.

À l'époque, nous travaillions aussi au développement du logiciel Questel. Plusieurs clients s'intéressaient à Questel mais auraient voulu une version pour micro-ordinateur. Je me suis dit qu'il y avait de la place pour un logiciel de ce type.

Comme dans beaucoup de situations de ce genre, mon expertise était déjà consolidée et je découvrais une opportunité. À ce moment-là on a le

choix entre deux choses: accepter ou refuser. J'ai sauté.

Pour paraphraser de Gaulle qui disait «Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France», moi c'est de la bibliothéconomie dont je me faisais une idée et c'en était une de grandeur. Je voulais créer quelque chose de nouveau et j'avais le goût du risque. «Le bonheur, c'est de vivre dangereusement» selon Nietzsche. J'aime la liberté que me procure cette entreprise. Et je veux bien faire de l'argent.

Bibliothécaire rime avec millionnaire, n'est-ce pas ? ■

À L'AGENDA



par Daniel Boivin

2 au 3 octobre 1990

Boston, Massachusetts
CD-ROM Expo 90
Renseignements: Mitch Hall Associates
260 Milton Street
Dedham, MA - 02026 USA
☎ (617) 361-0817

3 au 4 octobre 1990

Sherbrooke, Québec
Cours de base sur «L'organisation d'une collecte de fonds» - (sera donné dans plusieurs villes québécoises entre oct. et nov. 1990)
Renseignements: Humanis Inc.
☎ (514) 521-8500

12 octobre 1990

Montréal, Québec
«Using Output Measurements Evaluate Library Services»
Dr. Charles McClure, School of Information Studies, Syracuse University - University McGill Graduate School of Library and Information Studies
☎ (514) 398-4204

15 au 16 octobre 1990

Québec, Québec
«L'évaluation sociale des technologies»
Renseignements: André Lemelin
☎ (418) 644-4733

17 au 19 octobre 1990

Rochester, New York
The Online Audiovisual Cataloguer Conference
«Technology: friend or foe?»
Renseignements: Sheila Smyth
☎ (716) 586-2525, X455

18 au 20 octobre 1990

Sainte-Foy, Québec
«Quand les services documentaires font la différence»
SDM-Congrès APSDS (Association du personnel des services documentaires scolaires)
Renseignements: SDM
☎ (514) 382-0895

19 octobre 1990

Montréal, Québec
«L'importance de la communication écrite en milieu de travail»
Journée de formation de la CBPQ
Renseignements: Sylvie Fournier
☎ (514) 623-1510 R
☎ (514) 472-0217 T

24 au 27 octobre 1990

Sainte-Foy, Québec
«Les nouveaux performants 90: les ressources humaines»
Colloque et 17e congrès de l'ASTED
☎ (514) 522-7833

4 au 8 novembre 1990

Toronto, Ontario
53rd ASIS Annual Meeting
«Information in the year 2000: research to applications.»
Renseignements: American Society for Information Science
☎ (202) 462-1000

5 au 7 novembre 1990

Washington, D.C.
Online/CD-ROM '90
Renseignements: Online Inc.
☎ 1-800-248-8466

6 au 7 novembre 1990

Washington, D.C.
«Databases in schools '90»
2nd Annual Conference held in conjunction with Online/CD-ROM '90
Renseignements: Online Inc.
☎ 1-800-248-8466

16 novembre 1990

Montréal, Québec
Library and Information Science Education in the Soviet Union»
Dr. L. McDonald, formerly Director,
Centre for Research in Information Science,
University of Vilnius - Lithuania
Université McGill
Graduate School of Library and Information Studies
☎ (514) 398-4204

26 au 28 novembre 1990

Toronto, Ontario
Canada Online IV
«Tomorrows 2000: challenges and opportunities»
Renseignements: Kevin Bailey
☎ (416) 467-0388

30 novembre 1990

Montréal, Québec
«Le personnel face à l'automatisation»
Journée de formation de la CBPQ
Renseignements: Diane St-Aubin
☎ (514) 638-5307 ■



NOUVELLES DES COMITÉS

par Régine Horinstein

Le CA

- Le 18 juillet dernier le président de la CBPQ, M. Richard Boivin, et Mme Louise Labory, vice-présidente, ont rencontré Mme Nicole Malo, sous-ministre des Affaires culturelles dans le cadre d'une consultation du milieu professionnel relatif au dépôt et l'adoption de la nouvelle loi sur les bibliothèques publiques.
- La Corporation a fait parvenir à des organismes publics et entreprises privées 200 exemplaires du répertoire des membres 1990 ainsi que le dernier rapport annuel.

Recrutement

200 documents de recrutement «Dossier choc» ont également été envoyés à des bibliothécaires de la province dans le cadre d'une politique de sensibilisation au service de la Corporation.

Formation professionnelle

1 500 programmes de formation ont été distribués au début du mois de septembre. Le programme qui est pour la première fois conjoint avec l'EBSI comporte des activités d'une journée et nouveauté en 1991, deux séminaires de trois jours ainsi qu'un cours d'une durée de 45 heures.

Les activités et séminaires feront l'objet d'une attestation de participation de la CBPQ alors que le cours sera crédité par l'Université de Montréal. Toute personne intéressée à recevoir le programme peut appeler au (514) 845-3327.

Congrès 1991

Veillez prendre note que le prochain congrès se tiendra du 23 au 25 mai 1991 au Tremblant Club, du Mont Tremblant dans les Laurentides. ■